



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Communications d'entreprises
Sous-rubrique: Invitation à l'assemblée générale
Date de publication: SHAB 03.09.2021
Date d'échéance prévue: 03.11.2021
Numéro de publication: UP04-0000003610

Entité de publication

Fiduciaire Dreyfus et Zurbuchen SA, Avenue de Rosemont 5, 1006 Lausanne

Invitation à l'assemblée générale ordinaire de S.I. Sur Boulevard de Grancy SA

Organisation concernée:

S.I. Sur Boulevard de Grancy SA
CHE-103.085.654
c/o: RILSA SA
Rue du Lion d'Or 6
1003 Lausanne

Indications concernant l'assemblée générale:

24.09.2021, 11:00 heures, Dans les bureaux de la Fiduciaire Dreyfus et Zurbuchen SA,
avenue de Rosemont 5, à 1006 Lausanne

Texte d'invitation/ordre du jour:

Convocation de l'assemblée générale ordinaire

S.I. SUR BOULEVARD DE GRANCY SA

Convocation de l'assemblée générale ordinaire

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société SI Sur Boulevard de Grancy SA aura lieu à :

Lausanne, le 24 septembre 2021 à 11h00,

Dans les bureaux de la Fiduciaire Dreyfus et Zurbuchen SA, avenue de Rosemont 5,
à 1006 Lausanne

ORDRE DU JOUR

- 1) Constitution de l'assemblée générale.
- 2) Liste des présences.
- 3) Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée générale ordinaire du 1^{er} décembre 2020.
Proposition du Conseil d'administration :
Approuver le procès-verbal.
- 4) Rapport du Conseil d'administration pour l'exercice écoulé au 31 décembre 2020 et présentation des comptes en vue de leur approbation.
- 5) Rapport de l'Organe de révision pour l'exercice écoulé au 31 décembre 2020
- 6) Décisions relatives à :
 - a) Approbation du rapport annuel ;
proposition du Conseil d'administration :
approuver le rapport.
 - b) Approbation des comptes annuels de l'exercice 2020;
proposition du Conseil d'administration :
approuver les comptes.
 - c) Utilisation du résultat :
proposition du Conseil d'administration :
reporter le résultat à compte nouveau.

- 7) Décharge au Conseil d'administration;
proposition du Conseil d'administration :
donner décharge pour l'exercice 2020 au membre du conseil d'administration :
M. Paul Perlini.
- 8) Nomination de l'organe de révision :
proposition du conseil d'administration :
Réélire pour l'exercice suivant la société Fiduconsult Fidyver SA en qualité d'organe de révision.
- 9) Informations de la gérance sur la situation de l'immeuble.
- 10) Informations sur les procédures en cours contre un actionnaire.
- 11) Divers.

Le rapport de gestion et le rapport de révision sont mis à la disposition des actionnaires au siège de la société. Chaque actionnaire peut exiger qu'un exemplaire de ces documents lui soit délivré dans les meilleurs délais.

Conformément à l'article 27 de l'Ordonnance 3 sur les mesures destinées à lutter contre le coronavirus (COVID-19) (Ordonnance 3 COVID-19) (RS 818.101.24), le conseil d'administration a décidé que la prochaine assemblée générale ordinaire prévue le 24 septembre 2021 à 11h00 heures se tiendra sans la participation physique des actionnaires. L'assemblée générale se déroulera donc uniquement en présence du président et du secrétaire.

Les actionnaires sont invités à exercer leurs droits de vote par écrit au moyen du bulletin de vote qui leur sera adressé avec le rapport de gestion, le rapport de révision et les comptes annuels 2020.



Lausanne, le 2 septembre 2021

Pour le conseil d'administration :
M. Paul Perlini